



*Centre  
Adaptation et de  
Redynamisation au  
Travail de Poitiers*

## **RAPPORT D'ACTIVITE**

**2015/2016.**

### **INTRODUCTION**

#### **I – Le cadre d'intervention**

- 1) Rappel des missions du CART
- 2) Rappel des objectifs généraux
- 3) Rappel des objectifs par services
- 4) Le public accueilli
- 5) Les capacités du CART
- 6) Les principes d'action : de l'action de guider à celle d'accompagner

#### **II – Les moyens mis en œuvre**

- 1) Photographie de la situation du personnel
- 2) Le développement des compétences et formations
- 3) Les mouvements du personnel

#### **III – L'activité de l'année**

- 1) Flux et typologie des stagiaires
- 2) Les stagiaires du CART
- 3) Du côté de notre environnement
- 4) Notre relation à l'association
- 5) Les faits marquants

#### **IV – Au plan budgétaire**

- 6) RSP
- 7) Post Cure
- 8) DGAS

#### **V – Les perspectives – Conclusions**

## **Introduction :**

***Finalité du CART de Poitiers : accompagner de jeunes adultes présentant un handicap cognitif dans un processus d'insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire.***

Les CART ont eu les résultats de leur évaluation externe et ont construit leur programme des améliorations et leur planification.

L'année 2014 a été marquée par la direction du pôle et l'absence d'un quatrième cadre. Ce qui nous a obligé à mettre en attente plusieurs dossiers d'amélioration.

### **I - Le Cadre d'Intervention du CART :**

#### **1) Rappel des missions du CART :**

**Les CART ont pour missions d'accompagner de jeunes adultes dans un processus d'insertion sociale et professionnelle.**

Les équipes pluridisciplinaires des CART contribuent à **la mise en œuvre du projet de vie d'adultes reconnus en situation de handicap et orientés par la MDPH.**

Ces adultes ont le projet d'acquérir l'autonomie sociale et professionnelle leur permettant le maintien dans le milieu de vie ordinaire selon les capacités de chacun.

La durée de l'accompagnement global proposé par les CART est de trois ans, éventuellement relayé par un service de suite dit de post-cure de 18 mois.

\* Ces missions s'inscrivent dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et de celle du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

#### **2) Rappel des objectifs généraux :**

**Article L 344-1-1 du CASF : « Les établissements ou services qui accueillent ou accompagnent les personnes handicapées adultes qui n'ont pu acquérir un minimum d'autonomie leur assurent un soutien médico-social et éducatif permettant le développement de leurs potentialités et des acquisitions nouvelles ainsi qu'un milieu de vie favorisant leur épanouissement personnel et social »**

Les stagiaires accompagnés par le CART construisent progressivement un projet d'autonomie sociale et professionnelle sous la responsabilité de personnels qualifiés :

Éducateurs spécialisés, éducateurs et moniteurs techniques spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale, animateurs, éducateurs sportifs, psychiatre et psychologues, assistants de service social...

L'accompagnement global de redynamisation des stagiaires repose sur des activités de médiation à visée psycho éducative.

Cet accompagnement s'appuie sur les interactions dans les différents champs d'intervention :

- hébergement au plus près du milieu social ordinaire en colocation ou en appartements individuels, gérés par leurs occupants sous la responsabilité d'éducateurs et permettant l'expérimentation de l'autonomie des stagiaires.
- ateliers de remobilisation socioprofessionnelle
- élaboration d'un projet professionnel approprié au stagiaire
- stages en entreprises
- expériences à l'extérieur de l'établissement (favorisant l'échange et le lien social)
- appropriation du temps libre

### Evaluation et soutien psychologique

### Suivi médical

Un service de post-cure relais permet la consolidation et la validation des acquis en milieu de vie ordinaire.

### 3) Rappel des objectifs par services :

#### **Un service hébergement,**

Il propose :

- Un accueil en appartements collectifs avec un accompagnement éducatif continu.
- Une période de transition dans des appartements collectifs de la ville de Poitiers.
- Une période durant laquelle le stagiaire accède à un logement individuel qu'il pourra conserver par la suite.
- Durant ces deux dernières périodes le jeune adulte bénéficie d'un accompagnement régulier.

#### **Un service de réadaptation sociale,**

Il intervient sur des apprentissages spécifiques avec pour support :

- Un atelier accueil pour faciliter l'adaptation du jeune dans son groupe, dans l'institution et dans la cité.
- Un atelier communication
- Un atelier d'activités physiques et sportives
- Un atelier de ré entraînement scolaire
- Un atelier d'économie sociale et familiale
- Un atelier d'entraînement à la mobilité géographique. (déplacement en cyclomoteur, code de la route)
- En outre le CART offre un accompagnement spécifique à la gestion des temps libres et des vacances

#### **Un service de re-mobilisation professionnelle,**

Il offre :

- Des ateliers professionnels proposant des apprentissages techniques dans différents secteurs (nettoyage, hygiène des locaux, cuisine, blanchisserie, espaces verts, câblage, maçonnerie et réfection murale)

- Des stages individualisés en entreprises avec un suivi et des évaluations régulières.
- Un accompagnement à l'orientation professionnelle, à la recherche et à la stabilisation d'un emploi.

### Un service social et médico-psychologique,

Il propose :

- Une aide à la constitution des dossiers
- Un travail avec les familles
- Des entretiens d'aide
- L'élaboration du projet de soins lié au projet éducatif

#### 4) Le Public accueilli :

Il s'agit de jeunes adultes hommes et femmes, de 18 à 30 ans, orientés par la MDPH. Ils bénéficient tous de la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés et doivent manifester leur motivation pour construire leur projet de vie.

Les problématiques du public accueilli sont hétérogènes, diversifiées et d'étiologies plurifactorielles. On y retrouve cependant certaines caractéristiques :

#### - des troubles cognitifs :

Il s'agit de difficultés portant sur certains aspects des compétences intellectuelles ne renvoyant pas forcément à un déficit intellectuel global.

La majorité des personnes accueillies a bénéficié d'une scolarité adaptée (IME, ITEP, SEGPA, MFR, EREA, CLIS, ULIS...)

Leurs difficultés peuvent résulter de troubles du développement psychoaffectif liés à des carences affectives précoces, à des dysfonctionnements familiaux pathogènes ou à des troubles de la personnalité avérés.

Ces troubles sont très fréquemment responsables de troubles instrumentaux : troubles du langage oral et ou écrit, dyspraxie.

Ils génèrent des difficultés majeures d'insertion socio-professionnelle.

#### - des troubles psychologiques :

Tels que l'immaturation psychoaffective, des angoisses archaïques d'abandon, une dévalorisation de l'image de soi, une instabilité psychoaffective, des troubles de la relation, une pathologie du lien...

#### - Il peut exister une pathologie associée :

#### \* psychiatrique :

Syndrome dépressif, troubles anxieux, phobiques ou obsessionnels, troubles délirants, troubles du comportement, troubles des conduites.

Si nécessaire, un accompagnement vers des soins plus soutenus peut s'effectuer vers des structures hospitalières (hôpital de jour ou CMP)

\* organique :

Épilepsie stabilisée, séquelles de troubles neurologiques, maladie génétique... pouvant nécessiter un suivi médical spécialisé réalisé à l'extérieur de l'établissement.

Les critères défavorables à l'admission :

- les troubles mentaux non stabilisés
- les troubles du comportement avec dangerosité pour autrui
- les conduites addictives avérées (alcool, toxiques...)

\* stagiaire : les personnes accueillies au CART sont désignées sous le terme de « stagiaires », terme qui évoque l'idée de formation et d'accompagnement ainsi qu'une limite d'intervention dans le temps.

5) Les capacités du CART :

L'établissement est agréé pour accueillir 47 personnes :

- 32 stagiaires en Réadaptation sociale, professionnelle et en hébergement foyer.
- 15 en service Post-Cure.

6) Les principes d'action : de l'action de guider à celle d'accompagner.

**\* Considérer la personne dans une approche globale et singulière**

La construction du projet individuel porte à la fois sur les dimensions éducatives, sociales, professionnelles, psychologiques, voire thérapeutiques.

**\* Développer les expériences intra et extra institutionnelles**

La mise en situation progressive et l'alternance des expériences soutiennent la redynamisation globale et la transposition de compétences transversales (se déplacer, se loger, consommer, travailler, organiser son temps libre, gérer ses droits et obligations, se situer dans sa famille, prendre soin de son corps, affirmer son identité.)

**\* Accompagner la personne dans une période charnière pour qu'elle devienne responsable et actrice de son projet**

L'accompagnement au CART coïncide avec l'entrée dans l'âge adulte. Un travail de maturation et d'élaboration du projet de vie est effectué.

Le stagiaire est partie prenante de son parcours, construit avec lui.

Le processus d'autonomisation est favorisé par la durée limitée de l'accompagnement.

**\* Proposer un parcours avec un programme par étapes**

Pendant la durée de l'accompagnement, il est proposé un véritable parcours structuré, avec des étapes repérantes et des transitions rassurantes pour les stagiaires.

La prise de risque est intégrée dans cette démarche par essais et par erreurs.

**\* Favoriser la cohérence dans la mise en œuvre du projet personnalisé par un travail pluridisciplinaire**

Le principe de pluri-référence psychoéducative permet un accompagnement global. Celui-ci évite un regard partiel et une intervention réductrice.

**\* Concevoir et mettre en œuvre un projet professionnel**

La valorisation des acquis et le développement de compétences reposent sur la pédagogie de la réussite.

**\* Favoriser la constitution d'un groupe d'appartenance**

Le dispositif CART repose sur un double angle d'approche du travail éducatif tant individuel que collectif. La création d'un groupe d'appartenance permet au stagiaire de faire l'expérience de ses capacités relationnelles indispensables à son maintien dans une situation d'autonomie sociale.

La vie en collectivité avec la confrontation aux autres lui permet d'intégrer les normes sociales.

**\* Travailler avec les familles**

La prise en compte de la dynamique familiale soutient le processus d'individuation et d'autonomisation en accord avec le désir du stagiaire.

**II - Les moyens mis en œuvre :**

La direction du CART considère les professionnels chargés de réaliser ou contribuer aux interventions, comme ressource essentielle à la réussite des missions.

**Photographie de la situation du personnel 2014 :**

1. Nombre de salariés : 26.782 ETP, pour 32 personnes.
2. HEBERGEMENT : 10.231 ETP.
3. RSP : 14.792 ETP.
4. P.C. : 1.75 ETP.

**Photographie de la situation du personnel 2015 :**

5. Nombre de salariés : 27.676 ETP, pour 30 personnes.
6. HEBERGEMENT : 9.6 ETP.
7. RSP : 16.326 ETP.
8. P.C. : 1.75 ETP.

Commentaires :

- Nous pouvons remarquer que la variation sur le service hébergement provient de la situation provisoire de l'agent d'entretien. Son poste est sous traité par la SATE 86. L'objectif est d'embaucher la personne courant 2016 après les réponses budgétaires définitives.
- Les moyens de la réadaptation sociale et professionnelle ont progressé de 0.40 ETP du fait de la transformation du poste de M. BLENO. L'autre variation provient de la réintégration sur l'organigramme de Mme Guyonvarch, qui, jusqu'en juillet était détachée sur le service SIME.
- Le nombre de journées d'arrêt maladie est de : 278 jours

(226 jours en 2002, 208 jours en 2003, 176 jours en 2004, 238 jours en 2005, 239 jours en 2010, 437 jours en 2011, **295 jours en 2012, 157 en 2013, 281 en 2014**).

- La moyenne d'âge était de 50 ans en 2005 et 47.8 ans en 2006, de 49 ans en 2007, de 46 ans en 2008 et de 45 ans en 2010 et 2011, **en 2012 43 ans, en 2013 45 ans, en 2014 45 ans et en 2015 43 ans.**

1) Le développement des compétences et formation :

Formations individuelles réalisées :

- Formation « La conduite de l'entretien d'évaluation » pour les directeurs.
- La démarche budgétaire
- Surveillant de nuit qualifié
- Interventions élémentaires de remplacement et raccordement sur installations électriques

Formations collectives :

- Le dossier de l'utilisateur pour 23 personnes
- Une formation incendie pour 14 personnes
- 5 personnes ont participé à une formation « Maintien et actualisation Sauveteur Secouriste »

Formations dans le cadre des formations collectives ex A.P.R. : concernent 4 personnes pour 3 formations collectives

- Pas de formations collectives, pas prioritaire

Formations DIF (Droit individuel à la formation)

- personne n'a utilisé ses points DIF

Stagiaires « école » année 2015 : 19 stagiaires

## 2) Les mouvements de personnel :

- Embauche de Mme BOURGET Céline le 01.01.2015, Educatrice Technique Spécialisée, en remplacement de M. PICARD.
- Embauche de Mme FORCELLINI Betty le 05.01.2015 (cdi le 31.01.2015), Aide Médico-Psychologique, en remplacement de M. BLENO.
- Embauche de M. KERZAZI Ismaël le 05.01.2015, Educateur Spécialisé, en remplacement de M. PICARD et de Mme SECHET.
- Embauche de Mme PERRAULT Laurène, Psychologue spécialisée en neuro-psychologie le 05.10.2015, en remplacement de Mme GAVALLET.

### Départs à la retraite :

- Départ à la retraite de M. DORET Philippe le 31 01 2015, Surveillant de nuit.
- Départ à la retraite de M. PICARD le 31 01 2015.
- Départ à la retraite de Mme SECHET Dominique le 31 01 2015.
- Départ à la retraite de Mme GAVALLET Catherine le 31 08 2015, Psychologue.

Nombre de CDD réalisés : 2015 : 31, (2014 : 37 ; 2013 : 36 ; 2012 : 29, 2011 : 35 )

## 3) Les moyens matériels :

Nous avons à disposition :

- cinq sites pour la réalisation des activités de réadaptation sociale et professionnelle.
- sept appartements pour l'accueil en colocation des stagiaires.
- Deux studios (Janvier 2016) pour l'évaluation des capacités des usagers, seul en appartement.
- cinq appartements sont utilisés comme bureau administratif, comptable, éducatif... l'un d'eux est utilisé pour la cuisine centrale.
- 4 véhicules légers, 4 véhicules 9 places, 1 véhicule utilitaire.

Notre parc informatique se compose de :

pour la partie administrative d'un serveur, de 13 ordinateurs et d'un photocopieur couleur de grande capacité. Nous avons également une ligne Internet professionnelle.

L'atelier école dispose de quatre ordinateurs, d'un photocopieur scanner et d'une liaison Internet.

Les ateliers de la rue de la Cueilie Mirebalaise disposent de deux ordinateurs et bénéficient d'un petit central téléphonique avec quatre postes mais aussi d'une liaison internet.

L'hébergement dispose d'une salle informatique réglementée à l'usage des stagiaires.

## III - L'Activité de l'année : 2015



## 1) Flux et typologie des stagiaires :

- Entrées et sorties :

Entrées

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	<b>2014</b>	<b>2015</b>
12	11	14	16	17	12	15	13	13	19	<b>13</b>	<b>13</b>

Sorties

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	<b>2014</b>	<b>2015</b>
12	13	15	12	16	17	13	12	16	14	<b>11</b>	<b>17</b>

Nombre de SRI : 3

### Informations diverses

- Demandes de candidatures :

Nombre de demandes :

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2010	2011	2012	2013	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Nombre	61	47	35	45	34	32	37	57	40	<b>51</b>	<b>46</b>

- Origines des demandes :

Département	86	85	79	16	37	17	49
Nombre	29		5	4	5	3	

Age moyen : 2015 : 19.6 ans 2014 : 19.8 ans ; 2013 : 21.03 ans. La moyenne d'âge sur 10 ans est de 20.26 ans. Nous constatons une baisse de l'âge d'entrée en 2014 et 2015.

### Informations diverses

- Nous avons accueillis 45 stagiaires en 2015.
- Nombre de rapports MDPH : 2012 : 23 (2011 :15) 2013 : 30 2014 : 34 **2015 : 33**
- nombre de synthèses réalisées : 34 plus 3 mini synthèses
- Majeur protégé : 2012 : 23.8% (2011 :34,7 % essentiellement sous curatelle). 2014 : 24.3 % dont 2 tutelles, 2015 : 19.04 % dont 7.14 % tutelles
- Autonome en situation d'emploi : 5
- Autonomes sans travail : 6
- Réorientation vers un autre établissement : 8

- Retour en famille : 0

## **2) Les stagiaires du CART :**

- Nous avons dégusté la galette le 21 janvier 2015.
- Nous avons réalisé 4 conseils à la vie sociale dont un exceptionnel (20 janvier, le 23 juin, le 20 octobre et le 15 décembre) qui se sont avérés très intéressants. La participation et la concentration des représentants des stagiaires est remarquable.

Les usagers ont manifesté un vif intérêt pour les questions écologiques.

Ils nous ont fait part de leurs préoccupations concernant la dégradation des relations dans l'environnement (Sérieux problèmes au 64 Avenue de l'Europe)

Ils ont été informés des modifications du règlement département d'aide sociale.

Ils ont été informés des soucis immobiliers (vétusté, accessibilité...)

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité :

Concernant le fonctionnement du conseil de vie sociale, les comptes rendus de CVS sont relus avec les usagers.

Concernant la mise en place d'un panneau d'affichage spécifique à l'attention des stagiaires ceci a été réalisé en septembre 2015.

Concernant la mise en place des boites aux lettres des stagiaires ceci a été réalisé en septembre 2015.

Concernant la mise en place d'une signalétique plus précise pour indiquer le trajet pour se rendre au Cart. Cette signalétique s'adresse aux futurs candidats et à leurs familles ainsi qu'aux travailleurs sociaux nos partenaires qui souhaitent venir nous rendre visite. Cette signalétique a été réalisée début 2015 par les services de la Mairie.

- Nous avons réalisé deux commissions repas en présence du directeur (le 17 février et le 13 octobre). Le 13 octobre ils ont pu définir le menu pour la fête de Noël.
- La fête de Noël s'est déroulée dans le cadre du restaurant de la pépinière, le thème de la soirée était danse et Karaoké. L'ensemble des stagiaires et des salariés ont plébiscité cette nouvelle formule. Pour notre cuisinier cela lui a permis de gérer cette fin d'année avec beaucoup moins de stress.
- Les stagiaires ont une nouvelle fois bénéficié de bourses parcours vacances qui leur ont permis de réaliser des projets de séjours individualisés. Ceci est un élément majeur pour organiser les vacances.

## **3) Notre relation à l'association :**

Il est à noter un soutien associatif réel et sans faille concernant l'avenir des CART.

La direction du CART a participé aux travaux associatifs concernant :

- Les risques psycho-sociaux.
- La démarche qualité associative.
- L'informatisation du dossier de l'utilisateur.

#### 4) Les faits marquants :

Nous n'avons pas mené les entretiens annuels.

L'association n'ayant pas obtenu les moyens de l'organisation du pôle adulte handicapé, il a été décidé que nous revenions à l'organisation antérieure, à savoir, un directeur pour le Cart de Châtellerauld et un directeur pour le Cart de Poitiers. Ainsi depuis le 1er juin 2015 la direction du Cart est à nouveau au complet.

Globalement nous avons pris du retard dans beaucoup de domaines, par exemple concernant les axes d'amélioration que nous avons définie.

Au-delà de cet épisode ponctuel, il est à souligner un manque crucial de personnel d'encadrement, il serait important que dans les mois à venir nous obtenions un temps de chef de service éducatif.

Il est à noter également une fragilité sur le service administratif et comptable. Aujourd'hui nous avons beaucoup de mal à faire face à l'ensemble des exigences qui s'imposent à l'établissement. Personne ne remet en cause la légitimité de ces exigences, mais nos moyens ne nous permettent plus de faire face à toutes nos tâches. La dégradation de l'immobilier est un exemple parmi tant d'autres. Il est important de noter que certains postes de travail sont soumis à un stress anormalement élevé. L'ensemble des salariés montre un engagement et une implication sans faille. Pour autant si nous n'obtenons pas des moyens supplémentaires en termes d'immobilier, d'encadrement et sur les services administratifs et comptables cela pourrait entraîner à terme des tensions qui seraient préjudiciables pour tout le monde.

L'amélioration concerne les dysfonctionnements informatiques. Mme FORT, centralise le signalement des problèmes informatiques rencontrés. Cela permet à Mme FORT de transmettre nos demandes précises à l'informaticien afin que celui-ci puisse intervenir à bon escient.

Nous avons amélioré le mode d'enregistrement de la présence journalière des stagiaires.

Présentation du Projet Voiturette (le 20 octobre) aux administrateurs de la fondation Caisse d'Épargne, avec le soutien du pôle Mobilité de l'ADSEA représenté par M Bernard VIGNAULT.

La révision du règlement départemental a donné lieu à plusieurs rencontres pour aboutir à des modifications concernant essentiellement :

- Les jours de convenances personnelles qui passent de 30 à 120 jours
- La diminution de l'allocation équipement qui passe de 5 mois à 2 mois pour les usagers.
- Au maintien de 1 tiers du salaire pour les usagers en situation d'emploi.

#### **1) Conclusion Axes de travail 2015 2016.**

## **CONTEXTE**

### **1. Le contexte européen :**

« Les Etats doivent être guidées par la nécessité de permettre aux personnes handicapées de mener une vie normale et d'être socialement intégrées, au même titre que les autres citoyens ».

**La priorité des priorités est l'emploi des personnes en situation de handicap.**

### **2. Le contexte national :**

**En janvier 2017 le transfert du fonctionnement des Esat vers l'assurance maladie** est envisagé (loi de financement assurance maladie). Toutefois il reste un problème de financement à régler car le transfert est envisagé à enveloppe constante.

**Il est prévu également la généralisation des CPOM** (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens.)

Afin de de faciliter la généralisation des CPOM :

Il est programmé **la généralisation du tableau de bord de la performance** dans le secteur médico-social. Ce tableau de bord est proposé par l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance) et nous devons le renseigner dès le premier semestre 2016.

Ce tableau de bord balaye 4 axes :

- ✓ Axe un : des prestations de soins et d'accompagnement pour les personnes.
- ✓ Axe deux : ressources humaines et matérielles.
- ✓ Axe trois : Finances et budget.
- ✓ Axe quatre : atteinte des objectifs des évaluations interne et externe.

Le tableau de bord permettra de **nous comparer aux autres structures** sur le plan national, régional et départemental.

Pour les autorités, le tableau de bord devra permettre d'**améliorer l'efficacité** interne, de développer des **stratégies éventuellement de rapprochement avec d'autres structures**, de mieux **se positionner sur le territoire** et de **hiérarchiser les actions d'amélioration**. L'exploitation des informations issues du tableau de bord contribuera à alimenter le dimensionnement des appels à projet et le schéma régional d'organisation médico-sociale pour les personnes handicapées.

Michel LAFORCADE (Directeur général de l'ARS Aquitaine Poitou-Charentes Limousin) a été missionné par Marisol TOURAINE (Ministre des Affaires sociales et de la Santé) sur la thématique santé mentale, axe fort de la Stratégie nationale.

### **3. Le contexte régional :**

La région a pour mission de contribuer au développement économique, social et culturel.

L'ARS (notre financeur RSP-Post-cure), service public régional de santé, conserve ses missions.

L'ARS Aquitaine Limousin Poitou-Charentes est chargée pour les 5,8 millions d'habitants de la nouvelle région de :

- ✓ La mise en œuvre de la politique de santé publique
- ✓ La régulation et l'organisation, en concertation avec les acteurs de santé, de l'offre de service de santé.

#### **4. Le contexte départemental :**

La santé financière des départements est préoccupante. Il existe un effet ciseau entre la hausse des dépenses des aides sociales : 60 % des dépenses moyennes des départements (ex : le RSA 9,2 % d'augmentation moyenne annuelle depuis 2012) et la baisse de dotation de l'État 3,9 milliards d'euros en 2016.

(Le département finance l'hébergement du CART à hauteur de 40% du budget total)

Les orientations du Schéma de l'Autonomie 2015/2019 :

#### **3 axes stratégiques de ce Schéma :**

- ✓ Axe 1 : optimiser la coordination des actions et la coopération entre acteurs.

Faciliter l'accès à l'information et l'orientation des personnes et de leurs aidants.

Améliorer le parcours des personnes (lancer **une étude sur le devenir des jeunes handicapés en phase d'insertion professionnelle, fluidifier le parcours des personnes handicapées**, engager une réflexion sur le partage des évaluations individuelles entre les différents acteurs).

**Faciliter la coopération entre acteurs** (clarifier les **modalités de facturation des établissements pour personnes handicapées**, soutenir les actions mises en œuvre sur les territoires par les associations et les organismes...).

- ✓ Axe 2 : Conforter la vie à domicile.

**Améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes à domicile** (accompagner les familles pour favoriser le maintien à domicile, encourager l'offre de solutions de répit, améliorer l'accompagnement pour l'adaptation des logements...).

Promouvoir les solutions intermédiaires (famille d'accueil, logements adaptés, **dispositifs d'accompagnement à domicile des personnes handicapées psychiques**...).

- ✓ Axe 3 : Diversifier et améliorer l'offre en établissements et services médico-sociaux

Mettre en adéquation l'offre aux besoins (accompagner la mise en œuvre du plan autisme national, redéfinir et adapter l'offre d'hébergement et de suivi des personnes handicapées travailleurs d'ESAT...)

La M.D.P.H. : porte beaucoup d'intérêt aux CART car en plus de leur mission officielle ils ont deux fonctions implicites : une mission d'expertise qui consiste à vérifier la capacité des personnes à vivre ou pas en milieu ordinaire, une mission d'individualisation des personnes qui consiste à travailler le lien familial.

#### **5. Le contexte Associatif :**

Le premier élément à prendre en considération est l'évolution dans la gouvernance de l'association. Et plus particulièrement compte tenu de la décision de l'état et du département de revenir sur la décision de création du nouveau pôle adulte.

La deuxième commande associative concerne la **mutualisation des moyens** chaque fois que cela est possible.

Les objectifs malgré le changement dans l'organigramme de l'équipe de direction restent de renforcer la position des Cart sur le territoire et donc de les pérenniser, d'adapter les outils à l'évolution des besoins des personnes accueillies, de rendre le modèle CART encore plus lisible.

Afin de mener ce travail de mutualisation des réflexions communes seront à mener sur :

- organisation du travail, congés, ouverture de l'établissement.
- le travail sur la mobilité avec le pôle mobilité.
- l'organisation d'ateliers en complémentarité.
- l'unité de la procédure d'admission.
- la sémantique utilisée.
- la définition d'une enquête systématique sur le devenir des anciens.
- sans oublier évidemment le chantier de l'étude sur les CART.

## 6. Le contexte de l'établissement :

Les différents éléments que nous devons prendre en considération :

- ✓ **Les évaluations internes** tous les cinq ans. Envois du rapport le 05 09 2013. Prochaine évaluation en 2018.
- ✓ **Les évaluations externes** tous les sept ans : réalisation en Mars 2014, envoi décembre 2014. Prochaine en janvier 2024.
- ✓ **Révision du projet d'établissement** : en 2016 partie hébergement, partie sémantique.
- ✓ **L'accessibilité** et la mise aux normes des locaux. « Les établissements ouverts au public (magasin, bureau, hôtel, etc.) doivent être accessibles aux personnes handicapées. Les établissements recevant du public (ERP) non conformes aux règles d'accessibilité au 1er janvier 2015 sont tenus de s'inscrire à un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui permet d'engager les travaux nécessaires dans un délai limité. »
- ✓ La vétusté de nos locaux, les infiltrations d'eau à la plaine et à la cueille mirebalaise, nous engagent à sortir de la politique « rustine » couteuse et inefficace pour aller vers des solutions pérennes
- **Notre priorité doit être la mise en œuvre du projet de vie des usagers par la mise à l'emploi et la mise en logement autonome.** Nous devons toujours gérer les tensions entre la commande de L'A.R.S., les attentes de la M.D.P.H. et le besoins des usagers.
- Diversifier nos modes d'hébergement.
- Nous sommes dans un environnement concurrentiel.  
Les exigences de nos autorités portent sur l'évaluation, la performance et l'efficience. Cela implique que **nous devons être de plus en plus rigoureux dans tous les domaines**, financier, G.R.H., administratif, suivi des usagers.
- Pour 2016 nous devons terminer les travaux prévus et annoncés pour le premier semestre :
  - La révision du projet service hébergement
  - L'appropriation de la nouvelle trame de projet personnalisé associatif,
  - L'appropriation de la nouvelle trame du contrat de séjour associatif,

- La révision de notre sémantique,
  - Actualiser le processus de la sanction vis-à-vis des usagers.
  - L'organisation du serveur,
  - La mise en place (suite à la formation) de l'évolution du dossier de l'usager,
  - Finaliser la nouvelle procédure conseil à la vie sociale, amélioration de la participation des usagers.
  - Révision du règlement de fonctionnement.
  - Développer l'utilisation de la voiturette (nouveau partenariat pôle Mobilité)
  - Mise en place de réunion suivis individuels sur le mode de la post-cure.
  - Améliorer la gestion de la fiche médicale.
  - Amélioration de l'organisation du bilan d'activité.
  - Révision de la procédure « Autorisation d'absence des Usagers »
- Les axes associatifs concernent :
    - L'informatisation du dossier de l'usager
    - La mise en place d'un serveur externalisé.
    - Création d'un modèle associatif type compte rendu de réunion.
  - En ce qui concerne la formation en 2016 celle-ci portera :
    - Sur la sécurité (évacuation, secouriste du travail, faire face aux agressions, manipulation des extincteurs).
    - L'affectivité au travail.
  - Pour donner de la visibilité et de la traçabilité à nos actions d'amélioration nous utiliserons des fiches actions le plus souvent possible.
  - Du point de vue immobilier nous sommes toujours à la recherche de solutions. Nous explorons la piste des anciens locaux de Pôle Emploi au grand large.

M. GALY, Directeur.